



Joyeuses Fêtes de Pâques!

JOURNAL DE LA RÉGION DE COSSONAY

Journal fondé en 1899
Téléphone 021 861 11 61
Fax 021 861 11 63
info@journalcossonay.ch
No 13 - Jeudi
6 avril 2023 Fr. 2.-

Le comité de l'association scolaire ASIVENOG, composé de municipaux des six communes. De g. à dr.: Caroline Jaugey (Vufflens-la-Ville), Christian Liard (Lussey-Villars), Renée Marendaz (Mex), Daniel Rochat (Penthaz), Albert Emery (Penthaz), le président Yves Jauner (Penthaz) et Barbara Busigny (Dailens).



PENTHALAZ - UN PROJET DE 35 MILLIONS > page 3

Feu vert pour l'extension du site scolaire du Cheminet



PENTHALAZ - CONSEIL DES DÉLÉGUÉS DE L'ASIVENOGE ET CONSEIL COMMUNAL

Un oui franc et un oui résigné au projet scolaire du Cheminet

PENTHALAZ Cette fois, c'est tout bon! D'ici deux mois, les pelles mécaniques vont pouvoir donner le coup d'envoi du chantier de l'extension du site scolaire du Cheminet à Penthaz. Le Conseil des délégués de l'association scolaire intercommunale ASIVenoge jeudi passé et le Conseil communal de Penthaz lundi soir ont successivement accordés les 35 millions de francs nécessaires à ces nouvelles constructions. «Je suis soulagé et heureux», confiait Yves Jauner, municipal à Penthaz et président de l'ASIVenoge à l'issue de ces deux votes historiques pour la région.

Permis de construire en vue

Comme toutes les oppositions ont été retirées, la Municipalité de Penthaz devrait pouvoir délivrer le permis de construire lors de sa prochaine séance. Trois nouveaux bâtiments vont donc sortir de terre: d'abord, un premier comportant huit nouvelles salles de classe et un second abritant une Unité d'accueil pour écoliers (UAPE), des locaux administratifs et une bibliothèque. Tous deux situés au nord de la route du Cheminet, ils devraient pouvoir être mis à disposition des utilisateurs pour la rentrée 2025.

La troisième construction sera un grand bâtiment, bâti face au collège, perpendiculairement au complexe communal du Verger. Il abritera un restaurant scolaire et une salle de gym semi-enterrée, équipée de gradins. Le lancement de ce chantier-là est prévu en juin 2024 pour une mise à disposition à la rentrée 2026.

Ambiances différentes

Organisées au complexe du Verger, les deux assemblées ont toutefois connu des ambiances très différentes. Jeudi passé, les délégués des six communes constituant l'ASIVenoge (Dailens, Lussey-Villars, Mex, Penthaz, Pentha et Vuflens-la-Ville) ont en effet accordé à l'unanimité la part du fi-



En haut le OUI du Conseil de l'ASIVenoge, puis le OUI du Conseil communal de Penthaz au projet d'extension du site scolaire du Cheminet.



nancement qui leur revenait, à savoir 26,25 millions de francs.

Le climat était beaucoup plus tendu quatre jours plus tard au même endroit, lors de la réunion du Conseil communal de Penthaz. «Ce projet est un de ceux qui arrivent parfois devant cette assemblée et pour lesquels on nous explique que nous n'avons pas le choix et qu'il faut faire vite», a déploré le rapporteur de la commission chargée d'étudier le préavis Pierre Zurbrügg (Socialistes, Verts(e)s et sympathisants).

Membre du Groupement Indépendant Penthaz, Daniel Traini

a, lui, poussé un coup de gueule contre le manque de communication en général et le manque de consultation de sa commune. «Quand on nous demande d'investir onze millions dans un projet, on s'en tape des besoins de l'ASIVenoge!» Et d'assurer qu'il s'abstiendra au moment du vote.

Penthaz passera en effet deux fois à la caisse dans ce projet. D'abord en finançant sa part des 26,25 millions de la facture à régler par les six communes de l'ASIVenoge. Mais aussi, directement, pour les éléments du projet légalement à sa charge, comme la réalisa-

tion de l'UAPE, les gradins de la salle de gym ou une partie du futur restaurant scolaire.

Ces éléments représentent un montant de 8,75 millions de francs, qualifié «d'extrêmement cher» par le rapporteur Pierre Zurbrügg. Mais le Conseil l'a finalement validé, sans enthousiasme, par 34 oui, un non et 6 abstentions. C'est donc dans l'espoir de rassérer tout le monde que le syndic Didier Chapuis a conclu la soirée en remerciant l'assemblée pour son vote. Et en l'assurant qu'il était persuadé que Penthaz avait fait le bon choix.

Vote électronique

Disons enfin que cette séance du Conseil communal était aussi exceptionnelle, car les conseillères et conseillers ont testé une nouveauté: un système de vote électronique. Mis au point par la société MeerKathe SA basée à Rolle, il se compose de petits boîtiers remis aux membres en début de séance et récupérés à la fin. Par cet intermédiaire, les élus enregistrent leur présence, puis votent le moment venu. Les résultats globaux, mais aussi détaillés et personnalisés, s'affichent alors sur grand écran.

Une dizaine de communes vaudoises utiliseraient déjà cet accessoire simplifiant les comptages. À l'issue de cette séance test, Municipalité et Bureau du Conseil étudieront le coût et l'opportunité de doter l'assemblée délibérante de cet «allié électronique».

Par ailleurs, ce soir-là, deux conseillers du groupe Socialistes, Verts(e)s et sympathisants ont annoncé leur démission pour cause de déménagement: Nicolas Meylan et Dominique Von der Mühl. Arrivée de Lausanne en suivant son mari enseignant nommé à Penthaz, elle aura siégé 24 ans au Conseil. «Pour la citadine que j'étais, il a été la clé de mon intégration», a-t-elle souligné, reconnaissante. ■